

*Les garderies*

(M. Munro) qu'il faut aider de toute urgence les enfants autochtones; je voudrais avoir le temps d'entrer dans les détails. C'est probablement le cas le plus désespéré parce qu'il s'agit des plus pauvres parmi les pauvres, une honte nationale.

Nous réclamions une aide préventive pour les jeunes enfants et les familles par l'entremise du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, mais le ministre n'a pas donné suite à ces recommandations. Nous réclamions du même ministre une loi nationale sur le soin des enfants et des subventions pour un vaste réseau de garderies. Nous voulons que le ministère de l'emploi et de l'immigration améliore les perspectives d'emploi pour les jeunes par la formation et que le ministre de la Justice (M. Chrétien) reconnaisse les droits des enfants.

Je voudrais insister tout particulièrement, monsieur l'Orateur, sur les recommandations qui ont trait aux garderies et aux effets de la pauvreté sur les enfants. Examinons les chiffres qui prouvent à quel point il est urgent d'établir de bonnes garderies partout au Canada. Nous savons que 88 p. 100 des enfants canadiens ont moins de six ans. C'est un grand nombre d'enfants, dont beaucoup sont nés de mères adolescentes. Si quelqu'un a besoin de soins adéquats, ce sont bien ces enfants. Beaucoup de mères travaillent et sont forcées de confier leurs enfants à des personnes dont la compétence est discutable. On ne peut pas non plus se fier aux jeunes gardiennes. Parfois, les services de garderies sont inexistantes ou coûtent trop cher, et ce sont les enfants qui en souffrent. Quelle tragédie pour les mères et leurs enfants! Sur 531,000 enfants âgés de deux à six ans et dont les parents travaillent, seulement 15.7 p. 100 sont confiés à des garderies. Sur 229,000 enfants de moins de deux ans et dont les parents travaillent, seulement 3.8 p. 100 vont en garderie. Là où j'habite, en Colombie-Britannique, il n'y a pas de garderie pour les enfants de moins de trois ans, sauf des établissements privés. Autrement dit, une mère qui travaille doit chercher longtemps pour trouver quelqu'un à qui laisser sans inquiétude ses enfants d'âges différents. Il est évident que nous avons besoin de garderies.

• (1750)

Dans le rapport spécial sur les mesures à prendre pour aider les enfants du Canada, nous avons recommandé l'adoption d'une loi fédérale sur les soins aux enfants et des subventions qui permettraient à tous les Canadiens de se doter d'un programme complet de garderies. Dans beaucoup de pays où la politique familiale a été élaborée avec soin et en détail, il est tout à fait normal que le gouvernement se charge des programmes de soins aux enfants. Ainsi, dans les pays scandinaves, les garderies sont intégrées au système scolaire. Dans toutes les localités, toutes les familles ont à leur disposition une garderie pour les enfants d'âge préscolaire, près de chez elles, qui offrent des services excellents. Cependant, au Canada, bien que nous nous prétendions civilisés, seulement 12 p. 100 des jeunes enfants de mères qui travaillent ont participé, en 1979, aux programmes de garderie d'enfants approuvés par le gouvernement. Je le répète, plus de 600,000 enfants âgés de moins de sept ans n'ont pas accès aux établissements autorisés.

En outre, bien entendu, il se pose un gros problème pour les enfants de plus de cinq ans, ce qui est également en rapport avec la question des garderies. Il y a environ un million d'enfants dont la mère travaille et qui ne reçoivent aucun soin professionnel. Il s'agit d'enfants âgés de six à 12 ans, qui rentrent et trouvent une maison vide et qui doivent se débrouil-

ler tout seuls ou aller dans la rue, puisqu'ils n'ont personne pour les surveiller ou les garder. Voilà un autre domaine qui présente un caractère d'urgence.

Que devrait faire le gouvernement fédéral pour y remédier? A notre avis, tout d'abord, il faut prendre des mesures au niveau fédéral pour adopter une loi nationale sur les garderies. Nous savons que la santé et les services sociaux relèvent principalement de la compétence provinciale; cependant, comme l'a signalé la Commission de l'Année internationale de l'enfant, il incombe aussi au gouvernement central de s'assurer que les enfants canadiens reçoivent les soins qui s'imposent.

Nous pensons qu'une loi nationale sur les garderies, adoptée en accord avec les provinces, devrait énoncer des normes nationales relatives à une vaste gamme de services qui seraient à la disposition des familles dans toutes les localités et dans toutes les provinces. Deuxièmement, nous devrions redéfinir les conditions d'admissibilité au Régime d'assistance publique du Canada. D'autres députés en ont parlé. Là encore, le Régime a besoin d'une réforme fondamentale afin de mettre davantage l'accent sur la prévention de la négligence. Le Régime d'assistance publique du Canada prévoit généralement des fonds pour des services dans des cas de négligence extrême, où il faut sortir les enfants de leur foyer. A notre avis, il faudrait mettre davantage l'accent sur les services de soutien, comme les garderies et l'orientation familiale, parallèlement aux garderies, afin de prévenir davantage la négligence. En outre, un plus grand nombre de personnes devraient avoir accès à ces services.

Troisièmement, nous devrions réviser la loi de l'impôt sur le revenu de façon à prévoir un crédit d'impôt pour les services de garderie. Les hommes et femmes qui travaillent et ont besoin de garderies pour leurs enfants, quel que soit leur revenu, devraient pouvoir en déduire les frais de leur impôt sur le revenu. Cela contribuerait à soutenir financièrement les garderies. Quatrièmement, nous devrions prévoir des crédits de premier établissement et d'immobilisations afin de créer plus de garderies à but non lucratif.

J'insiste sur le fait que ces fonds indispensables devraient aller aux garderies sans but lucratif. Il importe de retenir que, parce que la libre entreprise a tendance à avoir le dessus au Canada, il existe actuellement bon nombre de garderies commerciales. De nombreuses chaînes de garderies essaient de s'installer, tout comme la chaîne de hamburgers MacDonald s'est installée partout au Canada. Ces chaînes commerciales américaines sont en train de s'établir au Canada, surtout dans cette région-ci, si je ne m'abuse, et fournissent des soins de garderie pour réaliser des bénéfices. Elles ne garantissent ni l'application de normes acceptables, ni la présence d'un personnel suffisant. Elles exploitent leur personnel d'hygiène et d'enseignement en leur versant des salaires de misère. Leur principal objectif n'est pas de favoriser le développement de l'enfant. Nous ne voulons pas que les garderies deviennent un commerce axé sur les profits ou la libre entreprise. Nous voulons qu'elles représentent un service important et essentiel dans le cadre de l'ensemble du système d'enseignement.

En ce qui a trait aux installations, je signale que selon nous, le gouvernement fédéral devrait fournir beaucoup plus d'argent pour les mises de fonds afin que les localités, surtout dans les campagnes, puissent transformer une partie de leurs salles de classe vides en garderies. La même chose pourrait se faire